

SECRETARIAT GENERAL

Direction générale des ressources humaines

Sous-direction de la gestion des carrières

Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré

DGRH B2-3

ARRETÉ portant désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des directeurs de centre d'information et d'orientation et des conseillers d'orientation-psychologues.

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires;

VU le décret n° 91-290 du 20 mars 1991 portant statut particulier des directeurs de centre d'information et d'orientation et des conseillers d'orientation-psychologues;

VU le décret n° 91-973 du 23 septembre 1991 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des directeurs de centre d'information et d'orientation et des conseillers d'orientation-psychologues;

VU le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat;

VU le décret n°2014-1029 du 9 septembre 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour les élections professionnelles des maîtres des établissements d'enseignement privés des premier et second degrés sous contrat relevant du ministre chargé de l'éducation nationale;

VU l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat;

VU l'arrêté du 9 septembre 2014 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 27 novembre au 4 décembre 2014;

VU le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections administratives paritaires signé par le bureau de vote électronique centralisateur le 5 décembre 2014;

VU le procès-verbal de choix des sièges signé par le bureau de vote électronique le 9 décembre 2014.

ARRETE

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la commission administrative paritaire nationale du corps des directeurs de centre d'information et d'orientation et des conseillers d'orientation-psychologues, les représentants de l'Administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

A/ Représentants de l'administration

a) Membres titulaires

- Mme Catherine GAUDY, directrice générale des ressources humaines, Présidente.
- M. Henri RIBIERAS, chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines.
- Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire.
- Mme Nadine COLLINEAU, administrateur civil.
- Mme Marine LAMOTTE D'INCAMPS, attachée principale d'administration de l'Etat.

b) Membres suppléants

- M. Julien MOISSETTE, attaché principal d'administration de l'Etat.
- M. Olivier HERVY, attaché d'administration de l'Etat.
- M. Julien CAYLA, attaché principal d'administration de l'Etat.
- Mme Christine SAUSSEREAU, attachée principale d'administration de l'Etat.
- M. Gregory MANJEAN, attaché d'administration de l'Etat.

B/ Représentants élus du personnel

a) Membres titulaires

1. Directeurs de centre d'information et d'orientation

- Mme Marie-Christine JARRIGE, SNES-FSU.
- M. Michel ROGER-GILMERT, SGEN-CFDT.

2. Conseillers d'orientation- psychologues

- Mme Marie-Agnès MONNIER, SNES-FSU.
- Mme Géraldine DURIEZ, SNES-FSU.
- Mme Bernadette ROBIN, SGEN-CFDT.

b) Membres suppléants

1 Directeurs de centre d'information et d'orientation

- Mme Frédérique PENAVALAIRE, SNES-FSU.
- Mme Danielle PODMILSAK, SGEN-CFDT.

2. Conseillers d'orientation- psychologues

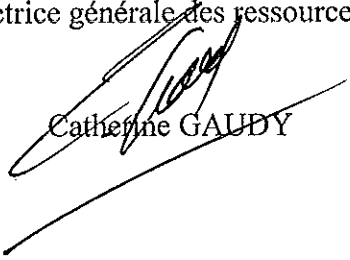
- Mme Sylvie BERGER, SNES-FSU.
- Mme Solenne OGIER, SNES-FSU.
- Mme Vanessa MARICHAL, SGEN-CFDT.

Article 2 : - Les membres de la commission administrative paritaire nationale, nommés par le présent arrêté, entreront en fonction le 1er janvier 2015.

Article 3. - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30 décembre 2014

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche
Pour la ministre et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines


Catherine GAUDY